

RÉVISION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA TABLE DE CONCERTATION

Une mise à jour de la *Politique concernant les règles de fonctionnement de la table de concertation* est nécessaire pour intégrer des éléments identifiés dans la stratégie de mobilisation et pour s'arrimer au cadre de référence de la Gestion des ressources en eau produit par le gouvernement du Québec. Bien qu'il s'agit d'une responsabilité des administrateurs de l'OBV, ceux-ci ont consulté les membres de la table de concertation au sujet de la nouvelle version proposée.

ATELIER D'ANALYSE ET DE DISCUSSION

L'atelier a permis, à travers, un vote d'identifier les positions et les préoccupations possibles des représentants concernant certains éléments de la nouvelle *Politique* concernant les règles de fonctionnement de la table de concertation.

5 éléments de cette politique ont été discutés :

- La nouvelle composition de la table de concertation;
- Le quorum;
- Le mode de prise de décision;
- Les autres mécanismes de participation;
- Les mécanismes de rétroaction.



LES PROCHAINES ÉTAPES

La dernière version de la nouvelle *Politique concernant les règles de fonctionnement de la table de concertation de la zone de gestion intégrée en eau Lac-Saint-Jean* sera déposée dans les prochains jours. Ce dépôt fera suite à de dernières modifications qui seront apportées par le conseil d'administration de l'OBV en tenant compte des différentes suggestions des membres de la table de concertation.



PROCHAINE
RENCONTRE
AGA le 29 mai 2024

POUR NOUS SUIVRE



PRÉSENTATION DE PROJETS PAR LES MEMBRES ET L'OBV

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH) MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Le PRMHH a pour but de conserver les milieux humides et hydriques du territoire privé de la MRC avec de la protection, de l'utilisation durable ou de la restauration des milieux jugés d'intérêt. Pour ce faire, les milieux humides et hydriques d'intérêt à la conservation ont été identifiés, puis une stratégie de conservation a été élaborée. La mise en œuvre du PRMHH de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est en cours et déjà plusieurs projets se réalisent.

PROJET PARC CENTRE-VILLE SGE

Ce projet sera réalisé dans un parc du centre-ville de Dolbeau-Mistassini de 2024 à 2027. Il a pour but d'améliorer la qualité de l'eau douce qui traverse ce parc par des aménagements visant à réduire le transport des sédiments dans l'eau tout en restaurant la santé des écosystèmes.

VÉHICULES HORS ROUTE 2 (VHR 2) SGE

Ce projet à venir étendra aux territoires du Domaine du Roy et de Mashteuiatsh le projet VHR réalisé dernièrement dans Maria-Chapdelaine. Il vise à sensibiliser tous les utilisateurs de VHR à la protection des habitats fauniques en les informant de leur présence. Le projet leur explique aussi leur importance et les dommages qui peuvent être causés par la circulation hors sentier des VHR.

DÉTECTION DES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (PAEE) CREDD

Le projet avait pour but la détection du myriophylle à épis pour réagir adéquatement s'il est présent. Sept lacs ont été parcourus pour ce projet. Aucune PAEE n'a été détectée au Grand marais, au Lac à la Croix, au Lac Vert, au lac Labrecque et au Lac à Jim. De l'hydrocharide grenouillette a été détectée au Petit marais et dans le lac Saint-Jean.

ROUTE DES MILIEUX HUMIDES : TOURBIÈRE DE LAC-BOUCHETTE OBV LAC-SAINT-JEAN

Ce projet à venir a pour objectif de remettre en état les infrastructures du site datant de plus de 20 ans et de sensibiliser les utilisateurs à l'importance des milieux humides. Il y aura une remise en état de 250 mètres de trottoir en bois et de sentier pédestre, la mise en place d'aménagements fauniques, l'ajout de panneaux de sensibilisation et d'information et diverses activités de promotion du site.

PROGRAMME DE REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES OBV LAC-SAINT-JEAN

Ce projet de 2023 à 2025 permet aux riverains de certaines municipalités de bénéficier d'une subvention de leur municipalité pour acheter des végétaux destinées à être plantés sur la rive. En 2023, le projet visait 3 municipalités et 34 riverains ont commandés un total de 799 végétaux. En 2024, 5 municipalités participeront : Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Chambord, Sainte-Hedwidge et La Doré.